INSCRIPTIONS AUX 3 ACTIVITES:

L'été 2024, les petites vacances scolaires 2024-2025 et les mercredis de l'année scolaire 2024-2025

Les inscriptions pour les vacances d'été sur les 2 Centres de Loisirs « RUBIS CUBE et LOISIRS AU VENT» démarreront le **lundi 3 juin 2024** via le Portail Famille ou au Guichet Unique de la mairie de ST PAUL TROIS CHATEAUX.

- Le Rubis Cube sera ouvert du lundi 8 juillet au mardi 27 août inclus.
- L'accueil de Loisirs au Vent à Tulette ouvrira du lundi 8 juillet au vendredi 9 août.

Horaires du Guichet Unique:

Mardi	lardi Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h00 / 12h00	8h00 / 12h00		8h00 / 12h00	9h00 / 12h00
13h30 / 17h30	13h30 / 17h30	13h30 / 17h30	13h30 / 17h30	
	8h00 / 12h00	8h00 / 12h00 8h00 / 12h00	8h00 / 12h00 8h00 / 12h00	Ividial ivicioled.

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée. Il n'est pas nécessaire de vous présenter au Guichet Unique si vous avez déjà effectué une demande de pré-inscription sur le Portail Famille.

Les enfants de toutes les communes de l'entente intercommunale seront accueillis dans le Centre de Loisirs de leur choix en tenant compte du quota d'effectif à respecter.

Une navette de ramassage journalier est prévue tous les jours. Attention, elle peut être annulée si les effectifs sont trop faibles. Il sera important de prévenir le Guichet Unique via la messagerie du Portail Famille du lieu de la prise en charge de votre enfant ainsi que le lieu du retour.

MINI-CAMPS: 2 Mini-camps de 4 jours vous seront proposés. Ces mini-camps auront lieu du 22 au 25 juillet (pour les 9-13 ans) et du 29 juillet au 1^{er} août (pour les 10-13 ans). Les demandes d'inscription se feront par mail « rubiscube@mairie-sp3c.fr » dans la limite des places disponibles. Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le directeur du centre au 04 75 96 62 91. Afin de faire profiter le maximum d'enfants, un seul séjour sera accepté par enfant. La tarification de ces séjours sera en fonction du quotient familial.

Dès le 3 juin 2024 sur le portail famille, vous pourrez aussi effectuer une inscription annuelle pour les activités suivantes : (Petites vacances scolaires et les mercredis)

1ère Etape : Poss	sibilité d'inscriptions à toutes les activités	
	A partir du 3 juin 2024	
2ème Etape : Réservation des dates souhaitées		
Vacances d'été	A partir du 3 juin 2024	
Vacances de Toussaint		
Vacances de Noël	3 semaines avant le début des vacances	
Vacances d'hiver		
Vacances de printemps		
Mercredis 2024/2025	A partir du 3 juin 2024	

Les pièces justificatives obligatoires (valables pour toutes les activités et pour un an) à fournir au moment de l'inscription sont les suivantes :

- La fiche de renseignements (disponible dans les documents téléchargeables)
- La fiche sanitaire (disponible dans les documents téléchargeables)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Une photocopie des vaccinations du carnet de santé de l'enfant
- La photocopie du PAI (Protocole d'accueil)
- L'attestation de quotient familial de la CAF/MSA (ou avis d'imposition ou de non-imposition N-2)
- L'attestation d'assurance responsabilité civile au nom et prénom de l'enfant

Les documents dûment complétés peuvent être retournés via le portail famille ou être déposés auprès du guichet unique en mairie.

Pour les ayants droits aux bons vacances CAF ou MSA, n'oubliez pas de les transmettre le jour de l'inscription.

TOUTE INSCRIPTION SERA EFFECTIVE A RECEPTION D'UN DOSSIER COMPLET.

Guide utilisateur du portail famille de ST PAUL TROIS CHATEAUX

Si vous n'êtes pas encore inscrit, il vous faut accéder au portail famille via le site internet de ST PAUL TROIS CHATEAUX puis cliquer sur **Inscrivez-vous**, vous serez alors dirigé vers le formulaire d'inscription.